AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 81, rue de Dinan - RENNES.
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Supplément n° 3 au Bulletin n° 43 — 27 AVRIL 1964

/AVERTISSEMENTS/

POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

(Régions de Roscoff, St Pol de Léon et Trégoroise)

MILDIOU

Effectuer un traitement, dès réception, sur toutes les côtières et dans les parcelles de pleine terre où les fanes dépassent 15-20 cm.

POMMIERS - POIRIERS

TAVELURES

En raison de l'accroissement important de la surface foliaire, il est indispensable de réaliser une application fongicide dans tous les vergers.

/INFORMATIONS/

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM

Renouveler le traitement préconisé précédemment.

CHEIMATOBIE - PUCERONS - ACARIENS

Ces parasites animaux ont été observés dans certains vergers. En cas de besoin, profiter du traitement fongicide pour lutter contre ces ennemis.

LINS ET COLZAS DE PRINTEMPS

(Plaine de Caen)

ALTISES

La période actuelle de temps chaud est très favorable à

.../...

P.136

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

l'activité de ces insectes. Il convient donc de surveiller les semis de lins et colzas n'ayant pas eu leurs graines préalablement enrobées d'un insecticide, et traiter en cas de nécessité par pulvérisation ou poudrage avec un produit à base de Lindane, H.C.H., D.D.T., Parathion ou Roténone.

COLZAS D'HIVER

(particulièrement Ille-et-Vilaine et Mayenne)

MELIGETHES

Ces insectes sont apparus sur colzas alors que la floraison va bientôt commencer. L'infestation est très variable : tantôt légère, tantôt importante, au moins sur les pourtours.

Surveiller les cultures et traiter, s'il y a lieu, dès réception du présent avis.

Il est rappelé que les traitements durant la floraison sont inutiles contre les Méligèthes, la période de dégâts possibles étant alors terminée.

/OBSERVATIONS IMPORTANTES/

1° - Protection contre les abeilles

Pendant la floraison, l'emploi d'insecticides toxiques pour les abeilles est interdit sur toutes les plantes visitées par cet insecte. Seules les spécialités à base de Roténone, Pyrétrines, Diéthion, Endosulfan, Toxaphène, Polychlorocamphane, Dichlorophényltrichloréthanol, Thioquinox, peuvent être utilisées.

2° - Lessivage des traitements

Tout traitement fongicide lessivé par des pluies importantes doit être renouvelé immédiatement sans attendre un nouvel avis de la Station. Ceci est plus particulièrement valable pour les Tavelures des arbres fruitiers et le Mildiou de la pomme de terre.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

F. BARBOTIN & G. PAITIER

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux

J. DELOUSTAL